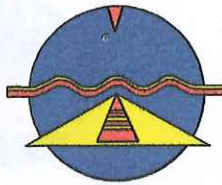


N° 9413  
du 27.02.24



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT  
ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC**

**COMITÉ SYNDICAL DU 15 FEVRIER 2024**

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE**

**ARTICLE L2121-25 DU CGCT**

L'an deux mille vingt-quatre et le 15 février à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 07 février 2024.

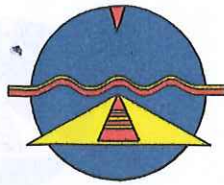
Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

<b>N° DE DELIBERATION</b>	<b>OBJET DES DELIBERATIONS</b>	<b>DECISION</b>
	Approbation du procès-verbal du comité syndical du 19 décembre 2023	Adopté
	Décisions du Président – Pour information	Pour information
2024-01	Développement de la production photovoltaïque sur la plateforme aéroportuaire : présentation de l'étude de faisabilité et choix du mode de gestion	Unanimité
2024-02	Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) et de développement des lignes aériennes en vue de l'adoption du budget 2024	Unanimité

A Brive, le 16 février 2024

Le Président

  
Julien BOUNIE



## SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n° 2021-1311 du même jour pris pour son application apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et notamment la suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations.

Les délibérations sont consultables sur le site Internet de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne : [www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr](http://www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr), rubrique Espace Pro, sous-rubrique Actes administratifs

Date de publication : 27/02/2024